

# **Kayak de mer et Environnement**

**24 et 25 mai 2008, Le Varlen Plougrescant**

**Rencontre organisée par CK/mer (Connaissance du kayak de mer)**

**Mise en oeuvre : Jean-Marc TERRADE et Yves GUILBAUD**

Réalisation du document  
Véronique OLIVIER et Guy LECOINTRE

[www.ckmer.org](http://www.ckmer.org)

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- 1 – « **L'environnement et le kayak de mer** » de Jean-Marc Terrade Educateur en environnement
- 2 – « **Du sillage à la trace** » présentation d'Hervé Bouché président de CK/mer
- 3 – **Présentation du week-end « Kayak de mer et Environnement - 24 et 25 mai 2008 - Le Varlen Plougrescant »**

## COMPTES RENDUS

- 1 - **Atelier ornithologie avec Yann Jacob de « Bretagne vivante »**, par Bertrand Perrotte
- 2 - **Atelier de découverte de l'estran avec Anne-Sophie Moreau**, par Yves Guilbaud et Guy Lecointre
- 3 - **Atelier botanique avec Daniel Philippon**, par Véronique Olivier
- 4 - **Le kayak et la flore**, par Gilles Sauvaget
- 5 - **Navigation autour de l'île d'Er (24 mai)**, par Yves Guilbaud
- 6 - **Navigation vers la Pointe du Château (24 mai)**, par Serge Abbühl
- 7 - **Réunion débat kayakistes et gestionnaires d'espaces, 24 mai 2008, Plougrescant**, secrétaire Véronique Olivier
  - a) Les organisateurs
  - b) Présentation des intervenants
  - c) Débat
    - les animaux, les milieux fragiles, précautions à prendre
    - quelques idées et suggestions d'actions
    - différentes populations de kayakistes
    - le problème du bivouac
    - l'avenir
  - 8 - **Réunion de réflexion suite au débat gestionnaires d'espaces et kayakistes**, secrétaire Véronique Olivier
    - a) Suite au débat, quels sont les constats ? Sont-ils partagés ?
    - b) Le contexte humain
    - c) Quelques informations marquantes du débat
    - d) Les kayakistes et les autres
    - e) Quelques idées pour la suite
    - f) Recadrage du débat : quelques informations
    - g) Le compte-rendu du week-end : diffusion
    - h) Les Chartes de l'environnement existantes
    - i) Les actions suivantes

## CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Charte co-écrite par des acteurs environnementaux et/ou des kayakistes de mer, adoptée par CK/mer, le réseau des Points kayaks de Mer et le Comité Régional de Canoë-Kayak de Bretagne.

## LES ORGANISATEURS

A propos des organisateurs

## ANNEXE

- 1 - *Articles récents parus dans le bulletin CK/mer sur les questions environnementales*
- 2 – « *Le kayak de mer et les espaces naturels marins – Propositions avancées par CK/mer* » (travaux 2006-2007 réalisés pour la consultation organisée par le Conseil Régional de Bretagne sur la « *Charte des espaces côtiers bretons* »).

# INTRODUCTION

## L'ENVIRONNEMENT ET LE KAYAK DE MER

Comme le disait Hubert Reeves le 9 juin 2008 sur France inter « nous ne savons pas quel sera l'aspect du monde dans trente ans, mais il aura radicalement changé ». Un réchauffement climatique, une perte de 50% de la biodiversité, la fin du pétrole et d'autres énergies fossiles, nous arrivons à un véritable tournant qui modifiera sans doute profondément nos vies et surtout celle de nos enfants.

Comment, face à cela, ne pas tenir compte de ces problématiques dans notre vie de tous les jours, mais aussi dans nos loisirs ?

Lorsque CK/mer m'a demandé si je souhaitais organiser un week-end Environnement et Kayak de mer, mon métier d'éducateur à l'environnement a très vite pris le dessus. Faire découvrir notre environnement et les richesses de notre terrain de jeu, oui, mais comment aller plus loin en rentrant dans une démarche de réflexion et d'actions ?

Des sorties naturalistes, des moments d'échanges et de débats, des temps de convivialités, sans oublier quelques navigations autour d'un site breton exceptionnel, ont été les ingrédients de ce week-end.

Reste maintenant à réaliser les actions envisagées, à poursuivre la réflexion avec notamment les acteurs institutionnels absents lors de cette édition et sans doute explorer d'autres pistes comme celle de nos déplacements vers les sites de pratiques ou la production et l'utilisation de nos équipements.

Pour finir, je reprendrais encore une phrase d'Hubert Reeves lors de la même émission, « la prise de conscience rapide de ces deux, trois dernières années, peut nous laisser peut être quelques espoirs ».

**Jean-Marc Terrade**

**Educateur en environnement**

**Juin 2008, Trégastel**

## DU SILLAGE A LA TRACE

Apparue depuis une trentaine d'années en France, la pratique du kayak en mer est pour nous tous synonyme de liberté. Mais cette possibilité qui nous est offerte s'accompagne obligatoirement de responsabilités, dont notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement.

Depuis plusieurs années CK/mer s'est engagé dans cette voie de la responsabilisation des pratiquants via une charte de bonnes pratiques, des week-ends de formation sur l'ornithologie, etc...

Cette année nous voulions aller plus loin et faire connaître aux pratiquants du kayak de mer les richesses du littoral, notre impact lié à la pratique du kayak à la journée ou en randonnée, ainsi qu'initier une réflexion afin de rechercher l'équilibre entre liberté et protection de l'environnement.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, l'impact dû à notre pratique peut être réel, mais il existe des solutions acceptables pour chacun et relativement simples afin de limiter grandement ses conséquences. C'est dans cette voie de la réflexion, de la connaissance et de l'information aux kayakistes (n'oublions pas que CK/mer est l'abréviation de « Connaissance du Kayak de mer ») que notre association désire mener des actions et s'engager.

CK/mer existe depuis déjà 27 ans et regroupe des kayakistes des associations et des professionnels au niveau national. Chaque année CK/mer organise plusieurs week-ends de formation ainsi que des manifestations de plus grande envergure. Indépendante, mais liant des contacts constructifs avec les acteurs du littoral, les administrations, les fédérations sportives ou d'usagers, CK/mer se veut être le catalyseur de cette action.

En allant dans ce sens nous pourrions limiter les comportements pouvant nuire au milieu fragile qui nous entoure, et à plus long terme éviter un éventuel durcissement de la législation qui serait la conséquence d'attitudes nuisibles.

En définitive notre responsabilisation est un des meilleurs atouts pour conserver notre liberté... liberté de laisser derrière nous notre sillage... mais sans laisser de trace.

**Hervé Bouché**

**Président de CK/mer [www.ckmer.org](http://www.ckmer.org)**

**Juin 2008**

# Présentation du week-end Kayak de mer et Environnement 24 et 25 mai 2008, Le Varlen Plougrescant

**Objet :** Le littoral breton est de plus en plus soumis à l'accroissement de son utilisation par des activités économiques et/ou de loisirs. Dans quelle mesure le kayak de mer impacte sur celui-ci et comment peut-il aider à une gestion durable de ce territoire ?

## Objectifs :

- Faire connaître la richesse patrimoniale du littoral breton
- Connaître la mesure et la diversité des impacts de la pratique du kayak de mer sur son territoire.
- Amener à la création d'un groupe de réflexion et de recherche sur le thème de l'adéquation entre : pratique du kayak de mer et préservation de nos espaces littoraux.

## Public :

- Praticants individuels et associatifs, cadres du canoë kayak et des institutions de l'environnement, gestionnaires d'espaces naturels.

## Déroulement :

### Samedi

- 9h Accueil, échange
- 10h Sorties nature pédestre
- 12h30/13h30 pique nique écoresponsable (tiré de votre sac)
- 14h navigation kayak de mer
- 18h Entretiens table ronde avec des gestionnaires d'espaces naturels « impacts des activités de loisirs sur le littoral » salle du celtique
- 20h Repas

### Dimanche

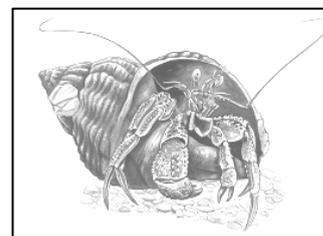
- 9h 30 Echange de kayakistes sur les propos de la table ronde

Présentation des actions de sensibilisation déjà menées dans le cadre des sports nautiques ou de plein air  
Et maintenant, quelle implication des mouvements kayakistes dans la préservation de nos terrains de jeux.

- 12h Préparation de la navigation de l'après midi
- 12h30 pique nique écoresponsable (tiré de votre sac)
- 14h Navigation
- 17h Clôture du WE

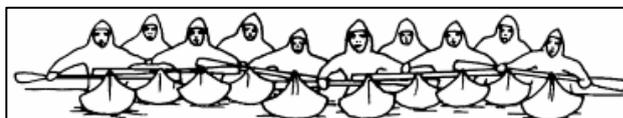
Intervenants " nature " samedi matin: géomorphologie, botanique, estran, ornithologie.

Intervenants table ronde : Conservatoire du littoral, Réserve de la baie de saint Brieuç, Parc Marin d'Iroise, Conseil Général des Cotes d'Armor, Ligue protectrice des oiseaux(LPO)



Contacts : Jean\_Marc Terrade a.cyann@wanadoo.fr - 06 75 11 50 51 ; Yves Guilbaud 5 route de Kericun 22860 Plourivo 02 96 22 04 18.

Organisation **CK/mer**



Avec le soutien des



Et le concours financier de



# COMPTES RENDUS

## Atelier ornithologie avec Yann Jacob de " Bretagne vivante "

par Bertrand Perrotte (avec des notes de Serge Abbühl)

A peine sortie du camping, nous faisons une première pause, fermons les yeux et écoutons les bruits alentours. C'est comme une porte ouverte sur un autre monde : de nombreux chants d'oiseaux meublent une campagne qui, de prime abord, nous avait - sans attention particulière - parue vide de toute présence animale.

Les yeux ouverts, nous recherchons les oiseaux que nous avons entendus. Nous en repérons un certain nombre dans le ciel et un posé dans un arbre. L'observation visuelle ne nous permet pas de le décrire vraiment, il est trop loin. Avec jumelles et longues vues, l'observation est tout de suite plus efficace. C'est une grive musicienne, un passereau très fréquemment légèrement plus petit que le merle : tête et parties supérieures brunes, flancs blanchâtres avec tâches brun foncé. Il chante le matin et le soir comme la plupart des oiseaux. Nous apprenons que c'est le mâle qui chante le plus pour marquer son territoire et attirer les femelles.

Nous reprenons notre route l'ouïe et le regard en éveil, tout en échangeant sur le paysage qui nous environne. Yann attire notre attention sur le chant d'un oiseau d'une dizaine de grammes : la cisticole des joncs - on a l'impression qu'elle compte les secondes comme un métronome cliquetant " tsic tsic tsic... ". Nous ne la verrons pas, ce qui est normal, elle est très difficile à observer. C'est un oiseau plutôt méridional qui ne supporte pas les hivers rigoureux. À chaque fois, ceux-ci entraînent une forte mortalité ; ensuite l'espèce se réinstalle progressivement en quelques années.

En cheminant, nous apercevons au vol, c'est le cas de le dire, un épervier (dessus gris bleu sombre et dessous roux orangé) venant d'attraper un oiseau en plein vol juste avant de plonger derrière un rideau d'arbre. C'est un oiseau que l'on voit, en fait, rarement et que l'on confond souvent avec le faucon crécerelle (très commun). L'épervier se nourrit essentiellement d'oiseaux qu'il attrape en plein vol comme nous venons de le voir faire.

Nous arrivons sur la grève de l'anse " ER VARLEN " qui a donné son nom au camping. Nous faisons là la plus longue pause. On ne voit pas beaucoup d'oiseaux : ce n'est pas l'heure, pas la météo et pas la marée... A défaut d'observer : Yann nous fait une thèse sur la sterne... car c'est, dans la région, un des oiseaux les plus sensibles aux dérangements humains. Son approche en kayak doit être mesurée surtout pendant la nidification. Il nous apprend que le Trégor-Goëlo possède ¼ des îles et îlots de toute la Bretagne. L'habitat y est donc propice à la présence d'oiseaux marins.

Il y a trois espèces de sternes en Bretagne :

- la Pierregarin
- la Dougall
- la Caugek

La Pierregarin est la plus répandue et la moins sensible ; la Dougall est la plus menacée.

La sterne est un oiseau qui niche au sol sur divers substrats. Elle niche notamment dans cette plante à fleurs roses (violette) fréquente en Bretagne : l'armérie maritime. Quasi systématiquement, la Dougall niche en compagnie de la Pierregarin ou de la Caugek.

Les sternes vont choisir principalement des îlots non habités par l'homme. Les îlots d'estran (accessible à pied par marée basse) sont évités. Encore qu'après un dérangement, les sternes peuvent parfois se poser sur des sites improbables comme une jetée de port !

La reproduction de la Dougall dans le Trégor-Goëlo est souvent un échec car il n'y a pas de réserve, donc pas de gardiennage, et la pêche à pied y est très développée ce qui occasionne de nombreux dérangements.

Le comportement le plus perturbant pour la sterne en période de nidification consiste à la déranger lorsqu'elle couve soit en s'approchant trop près soit, pire, en débarquant. La sterne a très vite peur et elle quitte son nid et son ou ses œufs (1 à 3 œufs en général mais rarement plus). Elle pourra éventuellement le ou les abandonner définitivement si on reste trop longtemps (les autres espèces d'oiseaux ne sont pas aussi radicaux !). Même si la sterne revient au nid, il y a un risque d'échec de la couvée car les œufs se sont refroidis (d'autant plus que ce sont de petits œufs). Après l'éclosion, le poussin doit encore être couvé car il ne régule pas lui-même sa température. Cette phase est alors critique et les morts sont fréquents.

Après l'éclosion, le dérangement des sternes crée une panique au sein des nids très rapprochés (pas plus de deux longueurs de bec entre deux nids). Des déplacements involontaires de poussins d'un nid à l'autre leur seront certainement fatals.

La période de l'envol des sternes est aussi critique car l'épervier, le faucon pèlerin (population croissante depuis l'arrêt des PCB ) et le goéland mangent sans aucune pitié les jeunes sternes... aidés par l'absence éventuelle des parents... surtout si on les a fait fuir !

Les sternes sont aussi en sursis car les populations de goéland sont importantes. Ils prennent alors tout l'espace dans les îlots pour leur propre reproduction et ils mangent les poussins de sterne.

Autres facteurs de menace : pollution, plaisance, pêche à pied, manque de gardien dans les réserves, manque de réserve. Enfin le vison d'Amérique, ramené de ce continent, est aussi un prédateur notable des œufs d'oiseaux en Bretagne car il s'est bien acclimaté et peut même nager 2 km pour atteindre des îlots apparemment protégés !

Par ailleurs, la situation du Macareux n'est pas moins critique. Sa population a chuté à cause des pollutions successives. Ce n'est donc pas à cause des kayakistes ! certes ! mais vu leur nombre (de macareux), le kayakiste doit participer à sa protection en limitant au maximum son dérangement et par là, favoriser sa reproduction.

De plus, la Bretagne fait partie de la limite sud de répartition de nombreux oiseaux (migrateurs ou pas). Avec le réchauffement climatique, cette limite sud a tendance à remonter vers le nord. Ce point est important pour la compréhension de certaines modifications de répartition. A ce niveau, on ne peut pas faire grand-chose... disons que c'est encore un paramètre à prendre en compte.

La discussion doit malheureusement s'arrêter faute de temps, et nous reprenons la direction du camping. En chemin, nous nous efforçons d'intégrer toutes ses informations, nouvelles pour la plupart d'entre nous.

De tout ce qui précède on peut déduire les règles suivantes :

- ne pas débarquer sur les îles où nichent des sternes ou des macareux (ce qui suppose de les connaître ou de les reconnaître) ;
- à l'approche, il faut savoir identifier le cri d'alarme de la sterne afin de rebrousser chemin et éviter son envol. Les sternes peuvent même nous " charger " en nous attaquant avec leur becs ce qui signifie que l'on est trop près (dans l'urgence : mettre alors la pagaie en l'air, elles piqueront les points les plus élevés).
- à priori, respecter une distance de 80m minimum semble suffisant pour ne pas déranger une colonie de sternes.

*PCB : produits toxiques utilisés comme liquide de refroidissement et dont la combustion génère des dioxines.*

*Bretagne Vivante SEPNEB <http://www.bretagne-vivante.org/>*

## **Atelier de découverte de l'estran avec Anne-Sophie Moreau**

**par Yves Guilbaud et Guy Lecointre**

Six navigateurs à terre. Une « passeuse » avertie. Une heure et demie d'attention.

Dix heures trente, Anne-Sophie Moreau, animatrice à la Maison du Littoral de Plougrescant, nous invite tout d'abord à nous priver de nos yeux ! Nous commençons par jouer à collin-maillard...

Bandeaux sur les yeux pour tous et file indienne sur un sentier qui va vers la grève. Se servir de tous ses sens sauf de la vue. Ouïe : le chant des oiseaux puis le bruit des vagues. Odorat : la senteur des ajoncs et des herbes froissées remplacée par la fragrance du goémon. Toucher : par les pieds le sentier descend, chaotique, vers le bord de la mer (goût ?) et le vent sur le visage qui nous arrive du large. Fin du parcours, on découvre le décor avec les yeux : on fait les commentaires, chacun dit ses impressions.

Début de crachin. La mer est haute, l'estran est réduit à sa portion congrue, pas facile de faire un topo sur l'estran... Anne-Sophie nous invite à faire preuve d'imagination. Comment est le paysage à marée basse ? Des rochers, du sable ? Un chenal régulier, un grand espace « lunaire » ? Des algues, et lesquelles ? Himanthalia elongata (haricots ou spaghetti de mer), fucus, ulve ? Le portage des kayaks pourrait-il être problématique ? Nous amorçons une réflexion sur l'étagement de la vie sur le flanc de cet estran.

Qui a-t-il dans les cuvettes d'eau laissées à marée basse ?

Il y a certainement de la vase par endroits et nous parlons du courlis, au long bec incurvé vers le bas qui lui sert à attraper les arénicoles et autres vers.

Anne-Sophie a rassemblé une collecte d'éléments échoués dans les laisses de mer. Chacun se transforme alors en chercheur de trésors et doit essayer de reconstituer ce que notre « passeuse » nous a sorti brièvement du fond de son sac.

Quinze minutes plus tard, fini la chasse, nous évaluons notre butin. Les épaves de l'estran se mettent à parler, et nous avec ! Voici notre inventaire à la Prévert :

- Capsule d'œufs de raie qui ressemble à une algue.
- Capsule d'œufs de roussette (petit requin inoffensif à robe claire parsemée de tâches brunes). Cette capsule a des vrilles qui servent à la fixer aux algues.
- Pince de crabe vert, l'un des principaux éboueurs des grèves.
- « Os » de seiche, un régal pour les oiseaux et les animaux de basse-cour. Nous révisons nos vieilles connaissances en rappelant que les calmars, les seiches et les pieuvres ont des tentacules et que leur coquille est interne. Sa coquille lui permet de flotter sans effort.

- Bigorneau, famille gastéropode (comme la patelle). Ne pas confondre le vignot, seul « vrai bigorneau » avec les troques et ses cousines littorines.
- Patelle, appelée aussi chapeau chinois ou bernique, a la faculté de former le bord de sa coquille à la surface précise d'un rocher pour une meilleure adhésion. Elle revient toujours à sa place après s'être nourrie. Nous découvrons ses ruses pour faire fuir les étoiles de mer. Nous apprenons qu'elle subit les assauts d'animaux prédateurs, les bigorneaux perceurs, qui provoquent également des dégâts importants dans les élevages conchylicoles\* (moules\*, huîtres\*, palourdes\*).
- Une boule d'oeufs de bulot, ou buccin. Hé non, ce n'est pas une éponge !...
- Plume solitaire (de goéland), abandonnée suite à une mue probablement mais peut-être suite à une bagarre ou au décès de l'oiseau.
- Bois flotté troué.
- Et malheureusement, objet en plastique, mousse synthétique, etc...

Nous nous penchons vers la laisse de pleine mer dont nous venons de parler ci-dessus. La plupart des kayakistes connaissent. C'est la bande qui est déposée à chaque marée haute, elle varie d'emplacement à chaque marée. Cette masse, composée pour beaucoup d'algues détachées, sert de nourriture à de nombreux petits animaux. En la soulevant, nous découvrons des puces de mer, des mouches, qui seront mangées par certains oiseaux. Cette matière organique sert à son tour de nourriture pour les plantes environnantes. Décomposée, la matière organique se transforme en sels minéraux dont se nourrissent les algues vivantes et les micro-algues. Ces micro-algues sont mangées par les coquillages filtreurs (moules, huîtres, zooplancton). Ce zooplancton est mangé par les petits poissons qui seront mangés par les plus gros... Pour avoir des plages "propres", en ramassant ces dépôts laissés par la mer, on détruit ces espaces de vie.

En nous déplaçant vers les rochers, nous remarquons une plante comestible, la betterave maritime, elle se nourrit d'algues pourries. Sur les rochers, en haut, les lichens jaunes. Juste en dessous une algue brune, au niveau des plus hautes mers, la pelvétie... non, cette couleur presque noire n'est pas du pétrole ! Nous goûtons en apéritif à la criste marine, nommée aussi perce-pierres. Les feuilles\*, au goût de carottes, sont charnues et comestibles. Humm !...

La pluie se remet à tomber. La « classe de mer » pour jeunes et vieux loups de mer qui apprennent ou redécouvrent se termine, merci Anne-Sophie, tu as réveillé nos envies de lire ou relire quelques ouvrages sur tous ces sujets ou de refaire de tels ateliers passionnants de découverte de l'estran.

*Anne-Sophie Marceau est animatrice à la Maison du Littoral de Plougrescant :*

[http://www.ot-cotedesajoncs.com/mais\\_littoral.html](http://www.ot-cotedesajoncs.com/mais_littoral.html)

<http://conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=7&rubec=38&del=Bretagne>

Wikipédia, pour plus d'infos pour les mots :

« Conchylicoles »\* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Conchyliculture>

« moules »\* : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Moule\\_%28mollusque%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Moule_%28mollusque%29)

« huîtres »\* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hu%C3%A9tre>

« palourdes »\* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Palourde>

« feuilles »\* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Feuille>

## Atelier botanique avec Daniel Philippon

par Véronique Olivier

Daniel Philippon fait de la botanique en amateur depuis une trentaine d'année. Avec deux compères, Rémi Prelli et Laurent Poux, il vient de concevoir un «Atlas de la flore des Côtes d'Armor», qui recense la localisation de plus de mille espèces de plantes dans ce département, de manière à avoir une référence zéro en cas (probable) d'évolution de la flore due aux changements climatiques.

Il est spécialiste de la flore littorale et des îlots rocheux.

Avant la visite, il nous précise qu'une plante protégée l'est pour l'ensemble de ses parties. Il existe différents niveaux de protection : niveau européen (orchidées sauvages), national (chou marin), régional (osmonde royale en Pays de Loire, mais pas en Bretagne) et certaines protections se font grâce à un arrêté préfectoral (cueillette des jonquilles dans le Finistère).

En face, nous sommes sept kayakistes assez peu avertis, heureux d'apprendre à mieux regarder le petit peuple vert qui se presse à nos pieds lorsque nous faisons escale.

Le territoire d'apprentissage se situe sur la réserve de la pointe du Château, tout près de la jolie maison entre les rochers qui fut une carte postale emblématique de la Bretagne. Sur les rebords de la carte postale, nous allons explorer des paysages de landes, de rochers, des grèves de galets et des pelouses maritimes.

Nous gravissons un sentier de Réserve, avec ses petites filières de chaque côté, qui limitent le piétinement à la zone de circulation, permettant la restauration progressive de la flore d'origine. La lande, emblématique du littoral breton, est constituée d'ajoncs bas qui prennent une forme prostrée adaptée au vent et au sol maigre, en association avec des bruyères. Daniel nous fait observer que tous les ajoncs ne sont pas fleuris : ceux qui nous éclaboussent de leur jaune sont les ajoncs d'Europe, l'ajonc de Le Gall (du nom de celui qui le découvrit au 19<sup>ème</sup> siècle) fleurit en août. Les deux espèces diffèrent par la couleur et par la forme de la fleur. De temps à

autre, une plaque d'ajonc meurt, permettant le développement temporaire d'autres espèces. Le genêt, absent ici, n'est pas une plante de landes mais plutôt une plante d'anciens pâturages ou de lieux déforestés.

Nous longeons ensuite une zone qui fut habitée : une ruine, un muret, et un envahissement de plantes de friches qui n'ont rien à voir avec notre sujet d'étude. Mais voici une semi lande ou pelouse lande, composée de nombreuses graminées, qui servent d'écrin à de très jolies orchidées pourpres. Daniel nous fait le jeu des différences : certaines ont trois pétales formant un casque, il s'agit de l'orchis bouffon, dont nous voyons de nombreux pieds d'un rose violent et un pied presque blanc. Les autres, ceux qui ont trois pétales dressés sont des hybrides de l'orchis à fleurs lâches. Voici un timide petit casque orange de lotier corniculé... la flouve odorante et la callune, bruyère à toutes petites fleurs roses claires des sols font leur apparition.

Dans ce type de lieu, le lapin joue un grand rôle, créant une harmonie toujours précaire. La prolifération tout comme la rareté de la bête à grandes oreilles peuvent avoir des conséquences importantes sur la diversité de la lande.

Après avoir regardé en biais, regardons à nos pieds : voici nos bottes –il a un peu plu tout à l'heure- sur le sentier au sol brun parsemé de cailloux affleurants...Tiens, quelle est cette rosette verte toute plate ? C'est une plante bien résistante pour supporter notre poids régulièrement, le vaillant petit plantain corne de cerf. Un autre, un autre encore ; arrivé au dessous de la filière, il forme un tapis continu, fleuri, comme tous les plantains, de cette drôle de petite boule verte avec ses taches blanches autour. A cet endroit il n'a pas de concurrence : il faut être gonflé pour ainsi défier les tonges et les croquenots ferrés ! Passons le regard par dessus la filière, voici un autre plantain bien élancé. Etrange, il a les mêmes feuilles en cornes de cerfs, la même fleur tachetée, c'est bien lui, dressé hors de la portée des tonges. Il se mêle à la porcelle, qui ressemblerait vaguement à un pissenlit mais avec plein de poils sur les feuilles. Et voici un feuillage familier, tout dentelé, frottons le sous nos doigts, sentons la bonne odeur : la carotte sauvage... Enfin, la bruyère cendrée, adepte des terrains secs, laisse la place à un bel océan d'ajonc qui court vers la falaise.

Il y a quelques temps, un pied d'ajonc est mort de vieillesse et ses branches nues, toutes tordues et grisées laissent passer la lumière : quelle aubaine pour les graines de flouve odorante, en dormance depuis dix ans ? Vingt ans ? Cinquante ans, peut-être. Le sol vivant de ses animalcules et de ses graines pleines de promesse est un gage de renouveau rapide après un incendie rapide sur un sol humide. Si la terre est plus sèche, la couche de litère de piquants d'ajonc brûle, mais tout est à refaire si le sol brûle en profondeur, ce qui est le cas lors des incendies de canicule. Parfois, il arrive même que l'incendie soit seulement souterrain.

Une petite vailleuse toute remplie de fougères succède à notre lande. Il paraît que cela s'appelle une ptéridaie. La fougère indique un sol épais (1 à 3 m de profondeur), ceci sera confirmé tout à l'heure, lorsque nous verrons le front de mer correspondant qui laisse apparaître une belle couche de loess. Dans la lande qui continue, une autre plaque de fougères fait deviner une ancienne pâture. La fougère est un premier pas vers un sol forestier, ensuite apparaît éventuellement la ronce, puis le prunellier qui laissera la place au chêne, enfin d'autres essences pourront enrichir la forêt. Et dans l'autre sens, s'il y a moins de sol que pour la fougère ? C'est l'ajonc qui gagne. Encore moins ? Voici la bruyère. Toujours moins ? La mousse et s'il ne reste que la roche, le lichen est là.

Après avoir parlé de quantité, parlons de qualité : prenons notre bêche et creusons dans les bois. Les différentes couches de terre ont des nuances de bruns différentes : nous sommes sur le sol ; puis l'humus apparaît, suivi de l'humus dégradé, enfin la bêche heurte le sous-sol.

Au milieu de fougères clairsemées, les jacinthes sauvages apparaissent, voici quelques touffes du Silène maritime avec ses petits ballons blancs striés de vert, qui sont la promesse d'avoir, en août, de jolis petits sifflets presque en bois. Est-ce que les enfants d'aujourd'hui se souviendront du sifflet du silène lorsqu'ils seront grands ?

« Regardez, quelle magnifique anémomorphose ! » s'enthousiasme Daniel. Késako ? Nous plissons des yeux : devant nous un pin quasi couché, qui fut méchamment souffleté par le vent et brûlé de sel pendant les tempêtes de cet hiver, essaie de tenir à la limite de la survie. Il lance désespérément de petites pousses vertes dans tous les endroits vaguement protégés du vent. L'anémomorphose est beaucoup plus légère derrière lui, car il protège les autres pins qui ne se courbent que lorsqu'ils dépassent sa hauteur.

Et maintenant, parlons utile : qu'est-ce qu'on peut manger dans cette mini jungle maritime ? Voici la noisette de terre (génotte en gallo, kraon-douar en Breton), si nous creusons, nous trouverons une petite racine ronde que nous pourrions manger, après l'avoir pelée. Et maintenant, voici tout un champ aux feuilles toutes brillantes, c'est la betterave maritime, ancêtre de l'ensemble des bettes et des betteraves cultivées dans tous les jardins de la terre. Elle se nourrit d'algues pourries –beurk !- mais les transforme en délice. Ses feuilles se préparent comme des épinards et sont encore meilleures. A côté, voici un petit tapis de cochléaires du Danemark blanches, à petites feuilles en forme de cuillères. Goûtons, on dirait presque du cresson, c'est bon. Plus loin, du chénopode blanc ; il se mange, comme toutes ses cousines les chénopodiacées et est un peu moins goûteux que la betterave, Et le crambe, le fameux chou marin ? Il est trop coriace, et puis il est protégé. En plus, il n'est même pas l'ancêtre des choux ben d'chez nous, l'ancêtre, c'est le chou maritime, qui pousse dans les falaises calcaires.

Daniel nous a indiqué qu'il nous menait vers un cordon de galets stabilisé depuis très longtemps. Il paraît que l'on y trouve du lierre, du chou marin et des pieds de la rare douce-amère maritime. Hélas, le cordon s'est tordu sous les coups de la tempête, reculant de plusieurs mètres (5 ou 10 ?), nous verrons en navigant devant l'après midi qu'une couche brune apparaît à mi hauteur, c'est la trace de la terre végétale patiemment accumulée pendant la longue stabilisation. Les galets ont escaladé le cordon et ont envahis l'arrière. Le sentier qui passait sur le cordon n'existe plus. Après toute cette violence, que reste-t-il ?

Les chénopodes, qui aiment les gravats, sont à la fête. Les choux font mieux que résister, ils prospèrent : les vieilles souches mises à nue par la tempête portent toutes de beaux surjets, le système racinaire des choux est très ramifié et puissant. Plus bas un petit tapis de Crambe tout neufs vient probablement d'un échouage récent de graines. En effet, la dissémination des graines est confiée à la mer, voilà pourquoi le chou est marin et non maritime. Mais les graines n'aiment que les cordons de galets, fréquents en Bretagne Nord, rares ailleurs, voilà pourquoi le crambe est protégé. Le lierre a vu son beau tapis tout recouvert de galets, mais de petites feuilles émergent des beaux galets clairs. Au fond de la combe, à l'arrière du cordon, des buissons de prunelliers. A leur pieds, quelques galets tout gris de lichen. Auparavant, l'ensemble de l'arrière du cordon était de ce beau gris cendré.

A l'arrière, les pins de Monterrey, importés de Californie au début du vingtième siècle, ont une bonne partie de leurs aiguilles brûlées par le sel. Ces pins ont fait oublier que la lande bretonne de Théodore Botrel était austère : rase, sans un arbre.

La douce-amère maritime est introuvable : le haut du cordon qu'elle squattait n'existe plus que sur trois mètres, près des rochers.

Un rocher, c'est une montagne en miniature. Certaines des plantes qui y poussent ont des cousines en montagne : l'armérie maritime, la cochléaire officinale (absente ici), l'orpin anglais (sedum). Toutes trois ont des stratégies pour supporter la sécheresse et la salinité : on dit qu'elles sont halotolérantes. Par exemple, le sedum est une plante succulente, ce qui signifie non pas qu'elle est délicieuse, mais qu'elle est gorgée de sucs (la sève de la plante). Les plantes halophiles, quand à elles, ont besoin du sel (exemple : les salicornes)

Un peu plus bas, la criste marine (mmm..., encore une qui se mange : elle est succulente et délicieuse) côtoie la spergulaire des rochers. Un ressaut empli de terre est tapissé par le petit trèfle occidental (blanc crème, feuilles toute petites, fleurs dressées). L'exiguïté de son territoire (entrée de Manche, Sud Ouest de L'Angleterre) incite à le respecter. Plus bas, la minuscule sagine maritime et une mousse halophile se laissent recouvrir par les marées et marquent le mélange des deux milieux, comme le prouve la grosse puce de mer trouvée là.

Bien plus haut sur le rocher, cette ombelle d'un jaune puissant appartient à une belle étrangère : la cinéraire maritime nous vient de Méditerranée.

Après avoir traversé un bois de cyprès de Lambert, nous débouchons sur une prairie aérohaline (traduction : aérée et salée). Le long du chemin herbu, une ligne de plantain. La prairie elle-même comprend de nombreuses espèces : la carotte à gomme et ses ombelles rustiques, le lotier corniculé en touffes d'un jaune éclatant, l'armérie et ses touffes roses, la discrète et fragile fétuque, et plus bas, sur la grève, le jonc aigu côtoie l'inule fausse-criste.

Il se met à pleuvoir, rentrons en guettant les plantes observées le long du chemin. En arrivant en vue de la carte postale, Daniel nous confie un secret : la plante la plus rare du coin est une algue qui pousse dans l'étang face à la maison entre les rochers.

*Daniel Philippon est l'auteur de « Atlas de la flore des Côtes-d'Armor », Ed. Siloë.*

## **Le kayak et la flore**

**par Gilles Sauvaget**

La visite accompagnée a permis la découverte de la flore littorale, de sa diversité, de sa spécificité, de ses écosystèmes, indispensable pour mieux comprendre ce milieu et sa sensibilité. L'objectif de cette rencontre était aussi d'en profiter pour s'interroger sur l'impact potentiel de la pratique du kayak.

Les échanges sur le terrain avec le botaniste, Daniel Philippon, ont permis d'identifier trois points évoqués ci-dessous. La réflexion s'est limitée au cas d'un groupe de kayakiste de taille restreinte et à l'activité occasionnelle sur un site.

Le bivouac, activité assez spécifique au kayak : planter une tente pour une nuit laisse des traces (plantes couchées) qui sont temporaires et ne mettraient pas en cause la survie des plantes. Planter pour quelques jours est par contre destructeur. Certains endroits sont moins sensibles que d'autres : s'installer sur les aiguilles de pins d'un bois ou sur un tapis de plantain corne de cerf plutôt que sur la pelouse littorale. Choisir un endroit le plus plat possible pour éviter le ravinement.

Le débarquement : un groupe de taille limitée ne va pas entraîner de dégradation de la flore par piétinement, comme on peut le voir sur les sentiers piétonniers fréquentés ou sur les sites panoramiques. Il vaut mieux toutefois choisir de marcher plutôt sur les zones les moins riches en diversité. Certaines espèces, comme la fétuque, sont fragiles au piétinement, d'autres ont une aire très limitée et doivent être respectées comme le trèfle occidental.

Les prélèvements : certains kayakistes peuvent s'adonner à leur loisir de cueillette pour consommation de certaines plantes ou parties de plantes, hormis les espèces protégées bien entendu. Là encore, une attitude de bon sens évitera la concentration du prélèvement et son importance en fonction du site. Ne prélever que là où la plante est abondante, ne pas prélever dans les endroits accessibles aux chiens. La betterave maritime, le

chénopode blanc, la criste marine, l'ortie ou le plantain lancéolé supportent parfaitement une cueillette ponctuelle.

A noter que les deux derniers points ne sont pas spécifiques à l'activité de kayak et d'une façon générale le souci du respect et de la préservation de la flore s'impose à tout usager de cette partie terrestre littorale.

Les éléments ci-dessus ne peuvent être considérés comme définitifs, la réflexion doit se poursuivre avec d'autres spécialistes y compris ceux de la gestion des espaces.

Non abordé dans l'atelier, mais inscrit sur la charte de CK/mer, qui a fait l'objet d'une concertation avec des naturalistes : faire la vaisselle avec un savon biodégradable et verser l'eau usée sur la terre afin qu'elle joue pleinement son rôle de filtre plutôt que de rejeter directement en mer. En tout temps, éviter les feux ouverts, ne jamais s'installer sur des îles de moins de soixante mètres de diamètre.

Petite remarque personnelle de Véronique: lorsque le temps et la configuration du terrain le permettent, le hamac, le sursac ou le tarp sont plus respectueux de la flore que la tente

## **Navigation autour de l'île d'Er (24 mai)**

**par Yves Guilbaud**

Samedi après-midi. Sept kayakistes embarquent sous la pluie à Pors Hir. Côté environnement, on est servi ! Eau grise visibilité médiocre, ambiance « Toussaint ». Même le vent est à la diète. Quand aux « porte-plumes », ils sont tous aux abris excepté une poignée de cormorans et quelques goélands indistincts.

Le tour de l'île d'Er en commençant par l'Ouest ne présentera pas de difficultés malgré un jusant bien avancé ! Au passage sur le Nord de l'île, la configuration des épis rocheux et des hauts fonds bien émergés aide à mieux comprendre l'agitation qui peut régner ici quand le vent et la marée mènent le bal.

Au retour, par le Sud Est, l'amer de Men Noblance nous annonce un estran plus favorable aux randonneurs pédestres que nautiques. Va commencer un slalom au dessus des parcs à huîtres. Chacun négocie comme il peut ses trajectoires jusqu'à l'échouage. Petite randonnée-portage de trois cent mètres dans les flaques et le sable au Sud de la Petite Ile pour rejoindre le chenal des « champs de mines » (traduisez le maillage serré de poches d'huîtres bien alignées). Retour à Pors Hir sous la pluie fidèlement installée sur la tête des kayakistes dont la curiosité naturaliste s'est évaporée depuis un bon moment ! Je vois un goéland qui ricane... il est 16h30.

## **Navigation vers la Pointe du Château (24 mai)**

**par Serge Abbühl**

Le pique-nique « éco-responsable » du samedi terminé, le groupe se dirige vers le point de départ de la randonnée kayak de l'après-midi. La météo n'étant pas vraiment de la partie, la crème solaire est laissée à quai au profit des coupes vent dont l'imperméabilité sera durement testée ! L'embarquement se fait à Pors Hir. On s'organise en deux groupes de navigation et pour ma part, je pars avec celui qui longe la côte ouest en direction de la pointe du Château.

Nous passons Pors Buguéles et la Pointe du Château. Les petites pauses permettant de regrouper les kayakistes sont mises à profit par Jean-Marc pour nous initier à la géomorphologie locale. Il ne faudrait quand même pas oublier le thème du week-end ! C'est fou ça : y'a 20 000 ans seulement, lors de la dernière glaciation, la mer était à 120 mètres en dessous de son niveau actuel ! La côte était bien loin alors, et le Rhin, la Seine, la Meuse formaient un même fleuve au milieu de la Manche actuelle, ce qui explique que l'on retrouve des roches charriées d'Allemagne ou de la Baltique au milieu de nos galets bien bretons !

On observe les gros îlots d'estran granitiques. La mer est assez basse et on voit très bien qu'entre eux et le rivage, il y a toujours un cordon minéral. Ce cordon étant composé de rochers de tailles décroissantes au fur et à mesure que l'on s'éloigne du rocher et que l'on s'approche du rivage. C'est visuellement flagrant, ça s'explique aisément par l'action de la houle, des courants... et pourtant, si on ne nous le dit pas, on passe à côté !

Nous détaillons également la manière dont les dernières tempêtes de mars dernier ont taillé dans le vif de certains cordons littoraux, laissant apparaître une bande de terre à mi hauteur, prouvant que le cordon est là depuis bien longtemps. Jean-Marc, qui se trouve sur son terrain de jeu habituel, nous dit qu'il a été impressionné par la taille des blocs déplacés ou tombés pendant cette tempête. A notre minuscule échelle de temps, nous avons l'impression que le trait de côte est immuable, mais il est de fait très mouvant. Nous faisons demi-tour en face du lieu dit du Gouffre.

Nous allons ensuite à l'assaut de la côte nord ouest de l'île d'Er. Autant il pleuvait de temps en temps depuis le début de l'après-midi qu'à partir de ce moment de la navigation, la pluie s'est mise à tomber vraiment à grosses gouttes.

L'ambiance était cependant fantastique et reste un super souvenir pour ma maigre expérience. Le vent de nord-est était paradoxalement doux. Et quand nous étions à l'abri du vent, la pluie tombait fortement et perpendiculairement pour rebondir d'au moins 5 cm sur une mer toute lisse... bref, c'était très beau ! Des sensations aussi délicieuses qu'inattendues.

Après une courte pause dans une anse de l'île d'Er, nous remettons le cap sur la digue de Pors Hir car il n'est pas loin de 17h et nous devons être à l'heure pour la table ronde organisée à Plougrescant sur « les impacts des activités de loisir sur le littoral ». Mais ça, c'est une autre histoire...

Une bien belle navigation « instructive » en pleine adéquation avec le thème du week-end. Justement : un bien beau week-end pour des prises des consciences nécessaires : merci encore pour cette initiative très enrichissante. Apprendre pour comprendre et comprendre pour agir.

## **Réunion-débat kayakistes et gestionnaires d'espaces 24 mai 2008 Plougrescant**

**Secrétaire Véronique Olivier**

### **a) Les organisateurs**

Pour CK/mer : Jean-Marc Terrade et Yves Guilbaud.

Pour les gestionnaires d'espaces :

- Jacques Burlot, responsable des sports de pleine nature au Conseil Général des Côtes d'Armor.
- Armel Deniau, technicien pour la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux; [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)) de la Réserve des Sept Iles, en liaison avec la station ornithologique de l'île Grande.
- Jérémy Allain, directeur de VivArmor Nature (<http://pagesperso-orange.fr/vivarmor/>).

Absents : Stéphanie Allanioux de Natura 2000, Parc Marin d'Iroise, Conservatoire du Littoral

### **b) Présentation des intervenants**

Jacques Burlot du Conseil Général des Côtes d'Armor

Jacques Burlot a lancé en 2000 le plan départemental du kayak de mer, embarcations faciles permettant la découverte des milieux naturels.

Les Conseils Généraux n'ont pas obligatoirement de compétences sportives, mais celui des Côtes d'Armor a initié un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) des sports de pleine nature. Il est l'aboutissement d'une démarche de planification et d'identification des espaces sites et itinéraires de pratique des sports de nature. Au travers cette politique on place un niveau de curseur sur lequel la collectivité départementale peut se reposer pour accompagner le développement d'une activité. Le niveau de curseur est défini par le niveau de compatibilité liée à la pratique dans un environnement sensible; ENS, site classé, Natura 2000, réserve naturelle, etc...

Cette politique s'applique aux lieux aménagés pour les pratiques comme aux espaces naturels. Le principe est de recenser les sensibilités et fragilités de chaque territoire afin de déterminer si tel sport de pleine nature peut y être pratiqué et à quelle condition ? Les zones concernées sont identifiées de différentes manières grâce à un Système d'Information Géographique (SIG) qui recueille des données et les positionne sur des cartes sous forme de calques successifs. Il faut savoir qu'il existe une trentaine de programmes environnementaux différents sur le département.

Jacques Burlot estime qu'il y a beaucoup plus de pratiquants kayakistes indépendants que de pratiquants inscrits à la FFCK. La fédération elle-même estime que ce chiffre est de dix indépendants pour un affilié, il est donc important d'accompagner le projet de développement du kayak de mer en cadrant la pratique.

Exemple : En 1993, il y avait une manifestation nature dans le département. En 2007, il y en avait 280. Ce qui impose de surveiller attentivement les manifestations afin de protéger les espèces fragiles (grand gravelot, orchidée, sterne, etc...).

Les discours passionnés des défenseurs de la nature s'opposent très fréquemment aux discours passionnés des pratiquants des sports de pleine nature.

*CDESI : Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature*  
<http://www.sportsdenature.fr/cdesi/index.php> (même lien pour PDESI)

Armel Deniau LPO Réserve des Sept Iles

Technicien sur la Réserve Naturelle des Sept Iles, en charge des suivis des espèces et de la surveillance de l'espace.

Les impacts des kayakistes sur le milieu dans la Réserve des Sept Iles sont le dérangement des oiseaux et des phoques, ainsi que le bivouac sur l'île aux Moines malgré l'interdiction. Le kayak est un bateau furtif et peut facilement surprendre les animaux, en particulier les phoques en repos sur les roches à marée basse. Une bonne

pratique du kayak en présence de ces animaux serait de ne pas s'approcher à moins de 50m. En effet, à cette distance, le phoque est serein alors qu'à 10 m de distance, il a peur. Paradoxalement, les vedettes et les bateaux de pêche, bien plus bruyants, sont identifiés par les phoques comme étant des embarcations inoffensives, ils se méfient par contre des petites embarcations, kayaks et zodiacs, qui s'approchent largement en dessous des distances de fuite et en leur portant un « intérêt visible » provoquant une mise à l'eau. Les kayaks sont souvent trop près des roches et tournent autour, surprenant les phoques et les oiseaux au repos. Les phoques se mettent brusquement à l'eau, ce qui peut occasionner des plaies sur leur ventre, voire des blessures plus graves, s'ils se jettent de haut dans peu d'eau.

#### Jérémy Allain, VivArmor Nature

VivArmor Nature est une association. Un de ses objectifs est la préservation de la biodiversité. Elle gère différents sites protégés comme la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc ou l'îlot du Verdelet à Pléneuf-Val-André.

Les sports de pleine nature peuvent occasionner des dérangements dans les colonies d'oiseaux, en particulier de sternes. Une bonne pratique du kayak à proximité des lieux sensibles demande un effort de connaissance de la faune et des périodes sensibles : la reproduction, bien sûr, mais aussi les périodes de grands froids pendant lesquelles les limicoles n'ont plus de nourriture accessible. Leur stratégie pour ne pas gaspiller leur énergie dans cette situation est de rester immobiles, c'est pour eux une question de survie.

Pendant les périodes de reproduction, si l'oiseau repère de loin le kayak, il gère la distance, il se met debout, s'agite un peu et s'envole plus tard. S'il est surpris, il peut s'envoler en renversant son oeuf ou sa nichée. De plus, si un oiseau couveur quitte son nid, la température de l'oeuf peut baisser au point de le faire mourir. Pour des oiseaux nerveux comme la sterne ou le gravelot, un groupe de kayakistes, voire même un seul kayak arrivant à un moment stratégique peut compromettre une couvée.

#### Pour les kayakistes :

- Hervé Bouché, président de CK/mer (Connaissance du kayak de mer) et du club Kraken (Saint Briac sur Mer) ;
- Des membres du CA de CK/mer, Yves Guilbaud (vice président), Véronique Olivier (secrétaire et ex-présidente), Guy Lecointre (administrateur du site) ;
- Arnaud Pariscoat, FFCK, Comité départemental 22 ;
- Bernadette Ducouret, présidente de Thorigné eaux Vives ;
- Bertrand Perrotte, président du CKG (Canoë Kayak Gennevilliers) et membre du Bureau du CDCK 92 ;
- Tatiana Sagatni, secrétaire CKG (Canoë Kayak Gennevilliers) et secrétaire adjointe du CDCK 92 ;
- Yves Guilbaud, vice président de CK/mer et du Centre Nautique Paimpol Loguivy de la Mer ;
- Des représentants du Club de Lannion, de Quimperlé, du centre Nautique de Port Blanc, du Canoe kayak Club de Gennevilliers, de l'association des kayakistes du Trégor-Goëlo.

Au total 10 associations représentées et des kayakistes indépendants (une quarantaine de participants).

*Actions récentes des acteurs CK/mer autour du thème « Kayak de mer et environnement » (voir « Annexe », à la fin de ce document) :*

- Suite à une consultation lancée en 2006 par le Conseil Régional de Bretagne pour l'élaboration d'un projet de Charte des espaces côtiers bretons, Véronique Olivier, présidente de CK/mer à l'époque, a initié et coordonné une réflexion CK/mer pour parler des pratiques kayakistes : randonnée, bivouac, accès à l'eau, environnement...(Voir en « Annexe » le chapitre « CK/mer - Le kayak de mer et les espaces naturels marins- Propositions avancées par CK/mer »)
- Guy Lecointre et Véronique Olivier ont organisé un week-end ornitho CK/mer-Bretagne Vivante avec Yann Jacob les 10 et 11 juin 2006 en Baie de Morlaix (<http://www.bretagne-vivante.asso.fr/>).
- Stéphane Gallerne a organisé un week-end ornitho Kraken-CK/mer-Bretagne Vivante les 10 et 11 mars 2007 à St Briac sur Mer.
- Le CKCV membre de CK/mer, en collaboration avec Bretagne Vivante, a organisé le 8 juin 2008 une sortie ornithologique d'observation des sternes de Dougall dans le Golfe du Morbihan à l'intention de ses membres et de ceux de CK/mer. Sortie organisée par Jean David et Jérôme Le Ray.
- Voir également en « Annexe » les articles récents parus dans le bulletin CK/mer sur les questions environnementales.

#### **c) Débat**

##### **Les animaux, les milieux fragiles, précautions à prendre**

LPO : Le guillemot pond un oeuf par an, l'âge de reproduction est de sept ans. Après les grandes marées noires, il en restait 400 couples aux Sept Iles, Aujourd'hui on ne dénombre que 12 couples sur Rouzic. Les kayakistes ne sont pour rien dans le déclin de ces oiseaux, expliqué en partie par les marées noires, la sur-pêche et les changements globaux (réchauffement climatique entre autres), mais les guillemots font partie de la biodiversité que chacun doit aider à conserver.

Les oiseaux se concentrent essentiellement sur les îles, car la pression humaine sur le littoral leur laisse peu de place. Ces îles accueillent, dès que la pression humaine est faible des populations d'oiseaux. Moins il y a de dérangement et plus il y a d'espèces, et notamment les craintives comme les sternes.

Jean-Marc Terrade : En ce qui concerne les phoques, la distance de 50 m est souvent raccourcie par les phoques eux-même, qui s'approchent couramment, par curiosité, des kayakistes, à condition de ne pas chercher à aller vers eux mais de continuer à faire route... C'est le phoque qui décidera de lui-même s'il veut nous voir de plus près.

Vivarmor : Les personnes qui sont venues à ce débat se sentent concernées par ce problème, donc pas de difficultés pour faire passer le message auprès des personnes présentes, mais le travail d'éducation reste à faire, encore et toujours, auprès du public le plus large possible, qui est peut-être moins sensible à ces questions.

Jacques Burlot : En tant que kayakiste, je rêvais de me fondre silencieusement dans la nature avec mon kayak, mais paradoxalement cette attitude, qui correspond à la finalité de nombreux kayakistes, dérange la faune.

Tatiana Sagatni : Dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux approcher les animaux en faisant du bruit ?

LPO : Cela effacerait le dangereux effet de surprise, mais il y aurait malgré tout dérangement.

Hervé Bouché : Pour le kayakiste moyen, il est difficile de s'y retrouver au milieu d'une trentaine de règlements, gestionnaires d'espaces et types de protection juxtaposés les uns aux autres, cela s'assimile à un parcours du combattant. Les administrations ont nettement tendance à préférer la réglementation à la pédagogie.

Par ailleurs, je pense qu'il y a un problème par rapport à la signalisation des zones sensibles : les bouées jaunes utilisées peuvent signaler de nombreuses choses : une arrivée de ligne électrique, une approche de plage... Il faudrait que leur fonction soit écrite dessus.

A la Colombière, que je fréquente régulièrement, j'ai mis un temps fou à comprendre la fonction de ces bouées qui sont disposées de manière à être vues par les bateaux arrivant de l'ouest et négligeant ceux qui arrivent de l'Est.

Jacques Burlot : Il faut se méfier de trop de signalétique : à Saint Suliac, des panneaux ont été posés à l'entrée d'un site de protection des orchidées, ils ont provoqués des attitudes de cueillettes qui allaient à l'encontre de l'objectif des panneaux.

Bertrand Perrotte : Il serait intéressant pour des kayakistes préparant une randonnée de disposer d'un site internet précisant pour un lieu donné qui est (sont) le(s) gestionnaire(s) d'espace, les limitations et interdictions, quels sont les lieux et les espèces sensibles, les dates de nidification, de manière à prendre les précautions qui s'imposent.

### **Quelques idées et suggestions d'actions**

Jean-Marc Terrade : Il y a une progression spectaculaire de la pratique indépendante, voire sauvage, comment toucher ces populations ?

Public : Il faudrait toucher les gens au moment de l'achat ou de la location du kayak.

Jean-Marc Terrade : Le CRER ( Centre d'Expertise et de Ressources des Sports deNature en Bretagne) dépendant du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS Bretagne) pense proposer un support qui serait remis aux personnes achetant du matériel nautique : il pourrait y avoir sur le document un retour sur un site Web permettant de trouver de l'information.

CRER : [http://www.qualif.bretagne.pref.gouv.fr/sections/jeunesse\\_sports\\_vi/centre\\_regional\\_d\\_ex\\_1/view](http://www.qualif.bretagne.pref.gouv.fr/sections/jeunesse_sports_vi/centre_regional_d_ex_1/view)

Jérémy Alain : Il serait intéressant que chaque kayakiste ait un regard sur sa pratique en se posant souvent la question « Quels dérangements puis-je occasionner ? ». Par exemple, en hiver, les vasières et fonds de baie sont des zones très sensibles. Les Bernaches qui arrivent de Sibérie sont très affaiblies par ce voyage et ont besoin de tranquillité.

Voici quelques propositions :

- créer des supports d'information pour les kayakistes
- un autocollant avec une charte simple pourrait être collé sur les kayaks vendus ou à louer
- les acteurs de l'environnement devraient ne pas hésiter à signaler les zones sensibles.

Odette Pennors : Je suis kayakiste indépendante, mais j'ai été formée en club. Il serait intéressant que les clubs forment les kayakistes en leur donnant une culture et un savoir enfin qu'ils soient respectueux de l'environnement.

Jean-Marc Terrade : Le programme européen «DPAL - D'une Pagaie A L'autre », qui remplace les pagaies couleur à la FFCK, va dans ce sens : lors de la formation du kayakiste, de mer comme d'eau douce, le module sur l'environnement sera aussi important que le module technique et le module sécurité. Le problème actuel est dans la formation de cadres à ces objectifs.

Au sein de CK/mer, la prise de conscience est ancienne, qui a conduit à la publication d'articles sur le milieu naturel et à l'élaboration de la Charte de l'environnement CK/mer.

Véronique Olivier : Il serait intéressant de diffuser massivement cette Charte sur les sites internet kayakistes, qui attirent de nombreux indépendants un peu rétifs aux structures. (site de CK/mer, kayakdemer.eu, eauxvives.org, etc...)

*distribution de la Charte aux intervenants, puis à l'assemblée.*

LPO : La charte CK/mer est bien conçue, mais il existe une autre charte faites par des kayakistes où il est écrit que le débarquement en kayak pouvait être nécessaire en urgence, sur toutes les côtes, pour des questions de sécurité. Sous couvert de bon sens, c'est faire un appel à aller dans les réserves, ce qui semble maladroit.

Les kayakistes peuvent également avoir un rôle d'observations naturalistes.

Véronique Olivier : Le bulletin de CK/mer accueille régulièrement des articles sur les mammifères marins, les oiseaux, les requins pèlerins. Les adhérents sont encouragés à signaler leurs observations aux associations concernées. Exemple : cadavre de dauphin sur l'île du Loch aux Glénans signalé pour étude éventuelle.

LPO : Vous pourriez également faire part aux associations environnementales de vos observations de poisson-lune, qui est une espèce assez rare pour être signalée.

## Différentes populations de kayakistes

Jacques Burlot : l'activité se développe parce que les personnes qui découvrent le kayak veulent aller découvrir de nouveaux territoires, en solitaire ou en famille. A priori, ces kayakistes ne seraient pas sensibles à une Charte qui serait interprétée comme une réduction de liberté, alors qu'ils sont en recherche de totale liberté.

*Divers témoignages suivent dans la salle sur la politique des vendeurs type Décathlon ou des entreprises qui ont un marketing de masse type Bic, qui promeuvent des kayaks présentés comme sûrs, comme vecteurs de liberté, sans aucune information sur la technique, le milieu marin, l'environnement.*

Guy Lecointre : Il ne faut pas opposer les pratiques indépendantes par rapport aux pratiques encadrées. Il y a de bonnes et de moins bonnes pratiques des deux côtés.

Vivarmor : Est-ce que vous pratiquez le kayak en hiver ?

La salle unanime : Oui, bien sûr

Jean-Marc Terrade : Les personnes qui sont ici naviguent toute l'année, en club ou en individuel, mais le fait qu'ils soient ici, à un week-end CK/mer, à réfléchir sur ce thème précis les distinguent de la masse des « nouveaux kayakistes », qui ont souvent des « sit on top » ou des bateaux faciles et que l'on retrouve sur l'eau entre mai et septembre.

Bertrand Perrotte : Ces personnes sont très nombreuses sur l'eau pendant les vacances d'été, en juillet et août, pour une pratique par beau temps, familiale ou individuelle.

*Suivent quelques échanges tendant à définir la pratique de ces « nouveaux kayakistes », qui en général se cantonnent à longer la côte, mais que l'on voit parfois dans des lieux potentiellement dangereux (Raz de Sein, Fromveur). La pêche en kayak devient très à la mode (Sit on top conçus spécialement), parfois les apnéistes utilisent le kayak... Dans cette population, il n'y a quasiment pas de randonneurs.*

Jean-marc Terrade : Il y a environ 3700 licenciés FFCK en Bretagne, toutes disciplines confondues (eau douce, eau salée), c'est très peu par rapport à la masse des kayakistes occasionnels qui ne se posent pas de questions sur l'impact qu'ils ont sur le milieu. Comment les conscientiser ?

En quoi les comportements de l'ensemble des kayakistes peuvent-ils nous desservir ? Il me semble qu'il faudrait que l'ensemble des kayakistes prenne en compte l'environnement pour simplement préserver l'activité, car pour les gestionnaires d'espace, il est toujours plus facile d'interdire de naviguer sur leur zone que de négocier.

## Le problème du bivouac

Guy Lecointre : Les kayakistes sont inquiets car les bivouacs potentiels se rétrécissent de plus en plus. Exemple, pour préparer une randonnée dans l'archipel de Chausey, j'ai téléphoné au responsable local du Conservatoire du Littoral pour m'informer de la possibilité de bivouaquer sur l'île Aneret, la seule de l'archipel (en dehors de la Grande Ile) qui soit régulièrement habitée (deux maisons tout près de la plage). J'ai eu l'accord un peu réservé des gardes, puis le directeur m'a téléphoné peu après en me signifiant une interdiction totale.

Je connais un groupe de kayakistes qui n'a pas pris la précaution de téléphoner, et qui a passé un bon week-end en bivouaquant sur Aneret, alors que mon groupe a dormi dans un gîte assez coûteux de la Maîtresse Ile. C'est une incitation à se faire discrets et à se fondre dans la nature... en enfreignant les règlements.

On ne peut prétexter un dérangement des oiseaux sur la plage de l'île Aneret car les maisons du haut de la plage sont fréquentées régulièrement. Précisons par ailleurs que nous montons notre abri à la tombée de la nuit et le démontons au lever du jour.

Nous aurions tous intérêt à établir des rapports constructifs plutôt que d'interdire par principe. Les messages de protection de l'environnement seraient mieux entendus.

Vivarmor : L'archipel des Chausey n'est pas sous ma responsabilité, je ne suis pas en mesure de vous répondre.

LPO : La réglementation sur la Réserve Naturelle des 7 Iles interdit le bivouac sur l'île aux Moines. Et, je précise que cette même réglementation autorise uniquement la fréquentation de l'estran pour la pratique de la pêche à pied et non pour le bivouac. Cette remarque faisait suite à une idée qui court sur le site des Sept Iles que le bivouac sur l'estran de la Réserve Naturelle ne peut être verbalisé.

Véronique Olivier : En visitant les îles Lofoten (Norvège) en kayak, nous avons constaté que les points de débarquement les plus évidents pour les petites embarcations étaient manifestement conçus pour accueillir des kayakistes ou autres randonneurs (point d'eau, toilettes sèches).

LPO : La concentration de population en Bretagne ne permet pas d'envisager cette démarche, en raison du manque de place laissé à la nature, surtout sur le littoral français.

Véronique Olivier : Est-ce qu'on ne peut pas envisager dans ce cas une démarche de ce type sur des sites moins sensibles que les réserves, voire sur le continent ? Exemple : lors d'un rassemblement CK/mer à l'île d'Aix (Charentes), nous avons été en contact avec son maire. Celui-ci, constatant que les kayakistes avaient un point de bivouac régulier, ce qui posait quelques problèmes d'hygiène sur le milieu, a préféré construire des toilettes à proximité.

Guy Lecointre : Autre exemple de bivouac qui pourrait être mis en place, celui de l'archipel de Molène. L'île de Quémènes accueille déjà une ferme et un gîte en dur, on pourrait réfléchir à un point de bivouac pour les kayakistes.

Jean-Marc Terrade : Ce point sera très localisé, et n'accueillera pas plus de 3 ou 4 tentes. La démarche sera expérimentale.

Tatiana Sagatni : Ne serait-il pas possible d'envisager une tolérance ou un aménagement de ce type sur les Sept Îles ? Par exemple en concevant un refuge dans le bâtiment de la Caserne ?

LPO : Cela inciterait d'autres kayakistes, et les autres usagers des sites, à venir plus nombreux dormir sur une « île déserte ». Ce sont en effet les navigations en kayak qui sont liées au bivouac qui sont préjudiciables pour le milieu. Nous craignons un effet « boule de neige ». Par expérience, si l'espace est ouvert, la pression ne sera pas supportable sur ce milieu si réduit et fragile, d'où l'interdiction pure et simple de bivouac en vigueur actuellement, même si les kayakistes sont en général assez respectueux de l'environnement.

Bertrand Perrotte : Je pratique également l'escalade et je voudrais faire le parallèle avec ce qui se passe en montagne, où le nombre de personnes reçues dans les refuges permet de réguler la pression sur le milieu. Pourquoi ce modèle n'est-il pas appliqué aux réserves en mer ?

Vivarmor : Ce n'est pas transposable parce que sur le littoral, la pression démographique est telle que désormais le moindre caillou peut devenir un refuge pour la faune.

Kayakiste : Il existe un refuge de mer, non gardé, de deux places, sur l'île aux moutons, au large de Concarneau.

Hervé Bouché : Les kayakistes ressentent que la pression se resserre sur eux, outre l'interdiction de bivouac dans les sites protégés, la loi interdit le camping sauvage, la notion de bivouac n'étant pas reconnue. Les maires qui ont droits de police (par délégation) sur l'estran et sur le littoral peuvent faire verbaliser le randonneur qui décide de passer la nuit sur une plage. Les différentes échelles de protection des lieux naturels ne sont pas compréhensibles pour le kayakiste moyen

Vivarmor : Pourtant, je peux vous assurer que chacune est utile. Les milieux naturalistes gestionnaires d'espace ont déjà évoqués l'idée de les fonder en un seul règlement, mais la fonction de chacune est trop spécifique pour pouvoir rentrer dans un moule commun

Jacques Burlot : le CDESI des Côtes d'Armor a pour objectif de toutes les prendre en compte.

LPO : Nous avons également un problème qui est culturel. En Allemagne, une interdiction de naviguer serait appliquée sans discussion par le public, qui ressent qu'une décision aussi radicale a de bonne raison d'exister. En France, une partie du public a besoin de comprendre les décisions pour les appliquer, et une autre partie méprise les interdictions et ne comprend que la répression. Par exemple, lorsque nous avons interdit la pêche à pied sur le platier de l'île Malban, nous avons d'abord cherché à expliquer le pourquoi aux contrevenants, qui revenaient malgré cela, il a fallu passer à la phase des amendes pour se faire comprendre. Très rapidement, il n'y a plus eu de contrevenants.

Bertrand Perrotte : Sur le sujet précis du bivouac, et pour reprendre l'exemple de la montagne, il est actuellement autorisé dans les parcs nationaux (sous condition stricte : à plus d'une heure de marche des limites du parc et pas de tente dans laquelle on puisse se tenir debout; la tente ne doit pas être montée plus d'une heure avant le coucher du soleil et doit être démonté moins d'une heure après son lever).

## **L'avenir**

Jean-Marc Terrade : Ce débat arrive à son terme, il nous reste à définir quelle action mener pour nous, et à destination de la grande masse des kayakistes occasionnels. Nous pourrions le faire demain pendant la discussion inter kayakiste qui se proposera de se donner des pistes d'action.

Vivarmor : Nous avons pour notre part trouvé ce débat très constructif et sommes prêts à répondre à d'autres sollicitations du même type ou à effectuer d'autres types d'interventions.

Gestionnaires d'espaces : Nous sommes prêts à collaborer à un projet de site d'information inter-structures sur les espaces sensibles et leurs gestionnaires, les espèces en danger, les limitations et interdictions, les types de précaution que doivent prendre les kayakistes.

## **Réunion de réflexion suite au débat Gestionnaires d'espace / Kayakistes 25 mai 2008 Camping Le Varlen Plougrescant (22)**

**Secrétaire Véronique Olivier**

### **a) Suite au débat, quels sont les constats ? Sont-ils partagés ?**

3 constats :

1. Chez les kayakistes, il existe un manque d'apprentissage des nuisances potentiellement générées par l'activité. (Quelques exemples : envol brusque d'oiseaux, mort de l'oeuf par refroidissement, phoque blessé au cours du plongeon à partir d'un reposoir, imprévisibilités des sternes ou des gravelots par rapport au site de reproduction, risques induits par la navigation en estuaire en hiver par grand froid ou à l'arrivée d'une migration...).
2. Les kayakistes manquent d'accès aux connaissances scientifiques :
  - sur les milieux et espèces fragiles
  - sur la localisation des lieux sensibles
  - sur les signes de trouble des animaux (exemple : phoque allongé queue et tête levées, cormoran bougeant la tête...).

3. Il existe un problème mondial d'érosion de la biodiversité, c'est un patrimoine que nous avons en commun, nous devons nous y intéresser.

## **b) Le contexte humain**

Au débat d'hier, il manquait les principaux gestionnaires d'espace, ce qui a conditionné le débat d'une certaine manière.

Les kayakistes réguliers manquent d'informations, mais les kayakistes saisonniers ou individuels sont encore plus difficiles à toucher. Pour donner une idée du rapport de nombre entre les deux groupes, la FFCK estime, en très gros que les licenciés représentent à peu près 10 pour cent de l'ensemble des kayakistes explorant le milieu. Les kayakistes en sit on top, qui sont nombreux, ont pour objectif d'aller s'immerger dans la nature. La plupart ne font pas de grandes distances, mais souvent les réserves sont proches (Baie de Morlaix, île Agot, île de la Colombière...). Certains, malgré tout s'éloignent et investissent des endroits potentiellement dangereux pour eux.

## **c) Quelques informations marquantes du débat**

- La reproduction des sternes peut avoir lieu du mois d'avril au mois d'août.
- Pendant les coups de froid, les oiseaux, en particulier les limicoles, économisent leur énergie en restant immobiles. Un dérangement peut entraîner la mort de l'animal.
- De retour de Sibérie, les Bernaches ont énormément besoin de repos et de se reconstituer des réserves, elles sont vulnérables.
- Ne pas déranger les phoques de repos à terre à marée basse car ils peuvent se blesser en sautant des roches.
- La période de reproduction des phoques peut débuter en janvier février.
- Le kayakiste ne dérange pas sérieusement un phoque à l'eau
- Pour ne pas effrayer les phoques à l'eau ou les dauphins, le kayakiste prendra une trajectoire parallèle à la route des animaux. Ne jamais aller vers eux.
- En ce moment, les effectifs de phoques en Bretagne sont en expansion, c'est une espèce qui migre énormément (de la Bretagne sud jusqu'à l'Ecosse et à la Mer du Nord).
- Les kayakistes ne dérangent pas les dauphins.
- Il peut y avoir des zones interdites provisoirement sur des sites de navigation courants (exemple : nidification aléatoire des sternes).
- L'idée de refuge sur une zone protégées est perçue comme une incitation à naviguer (donc à perturber) par les gestionnaires d'espace.

## **d) Les kayakistes et les autres**

Les gestionnaires d'espace perçoivent très différemment les kayakistes et les pêcheurs plaisanciers. Ces derniers sont quasiment un lobby et ont un poids politique et électoral que n'auront jamais les kayakistes. C'est ce qui explique que la plage de l'île Bono (réserve des 7 îles, Côtes d'Armor) soit ouverte en été au point d'être parfois couverte d'embarcations.

Les pêcheurs plaisanciers ont mené une grosse fronde contre le Parc Marin d'Iroise. Celui-ci a pu être quand être mis en place grâce à une absence totale de provocations de la part des gestionnaires du Parc Marin.

Pour eux, il est plus simple de sanctuariser un lieu en l'interdisant que de mener des discussions avec les usagers de la mer. Nous avons donc intérêt à nous concerter avec les naturalistes et les conservateurs.

## **e) Quelques idées pour la suite**

Pouvoir grâce à un site Web unique, s'informer sur la faune et la flore :

1. Espèce par espèce, description des signes de dérangements et des comportements à éviter.
2. cartographie des zones précisant les endroits sensibles et donnant les coordonnées du ou des gestionnaires concerné(s).
3. lieu de flore sensible.

Organiser des sorties naturalistes grâce à des naturalistes kayakistes afin de se créer une culture du milieu naturel.

Transmettre l'information dans les clubs au moyen de sorties spécialisées et par le programme d'Une Pagaie à L'autre (DPAL) qui remplace les pagaies couleur en rajoutant une importante composante connaissance de l'environnement à la formation de base du kayakiste.

Mener une grosse campagne d'information auprès des loueurs et des vendeurs en promouvant un autocollant d'information. (A savoir que Décathlon, le principal vendeur actuel de kayaks refuse toute information limitante, car leur publicité présente le kayak comme un instrument de liberté absolue.).

## **f) Recadrage du débat : quelques informations**

Réaction : Toutes ces actions sont trop ambitieuses et dépendent du politique, Que peut-on faire à notre échelle de kayakiste et à l'échelle de CK/mer ?

La plupart des organismes concernés réfléchissent dans le sens de la concertation kayakistes / naturalistes en ce moment. Il est important que ces forces soient réunies en une seule. Dans beaucoup d'autres réseaux, les personnes impliquées sont des professionnelles, c'est pourquoi cette tendance est peu visible de CK/mer, où il y a des bénévoles exclusivement.

L'originalité de CK/mer dans ce débat, c'est l'aspect défense du bivouac qui vient ajouter des revendications spécifiques au débat kayakistes / naturalistes. A la FFCK, le bivouac est assez peu défendu, sauf dans certains clubs. Au niveau national, Roselyne Tisserand veut s'intéresser à la problématique du bivouac, qui est une activité intrinsèque de la pratique du kayak et du canoë.

Toujours dans ce même axe, après avoir beaucoup travaillé sur le développement de bassin artificiel et la notion de site la fédération semble ne pas vouloir minimiser l'intérêt de l'itinérance.

L'appauvrissement de la ressource eau douce, dû au mouvement des micro-centrales et aux problèmes climatiques, font venir les kayakistes d'eau douce vers la mer. Par ailleurs, sur l'eau vive, les rafts et les hot dogs peuvent être considérés comme un phénomène équivalent aux sites on tops en mer. Partout, la proportion entre kayakistes randonneurs et adeptes du « fun » change au profit du « fun ».

### **g) Le compte-rendu du week-end : diffusion**

Un compte-rendu détaillé de ce week-end sera diffusé vers un maximum d'institutions et de médias afin de générer une dynamique.

Le Conseil Régional a mené l'année dernière un forum participatif par département ouvert à tous (usagers de la mers, associations, professionnels, etc...) afin de concevoir une Charte des Espaces Côtier Bretons. CK/mer, avec Véronique Olivier (ex-présidente) et Alain Hémeury, a participé à deux de ces forums et est resté en lien avec Christian Pennanguer, qui coordonne l'action. La Charte a été définitivement adoptée le 3 et 4 décembre 2007, et elle contient, en une soixantaine de pages, (<http://www.labretagneetlamer.fr/?q=charte>). Le Conseil Régional de Bretagne sera donc heureux de recevoir un compte-rendu de ce week-end, qui va exactement dans le sens de la concertation qu'il préconise dans la Charte.

A la FFCK, les personnes qui reçoivent l'info sont bénévoles et axées sur la compétition, et les Conseillers Techniques Régionaux manquent de temps pour s'intéresser à la question.

Le compte-rendu sera diffusé :

1. sur papier
  - pour information lors de manifestations de kayak
  - dans le bulletin de CK/mer
  - dans les revues régionales et départementales de la FFCK
  - adressé à Canoë-Kayak Magazine, Carnets d'Aventures, etc...
  - adressé aux associations naturalistes, kayakistes, au REEB, au Conseil Régional de Bretagne et aux Conseils Généraux (départements des Sports et département des espaces naturels).
2. par informatique
  - sur le site de CK/mer
  - par le biais de la Newsletter de CK/mer
  - sur les forums kayakistes
  - site du REEB <http://www.educ-envir.org/~reeb/>
  - PKM
  - Fédération Nature Environnement, qui coordonne les associations naturalistes (site : <http://www.fne.asso.fr/>; plus d'infos : [http://fr.wikipedia.org/wiki/France\\_Nature\\_Environnement](http://fr.wikipedia.org/wiki/France_Nature_Environnement)).

### **h) Les Chartes de l'environnement existantes**

Il existe trois chartes s'adressant aux kayakistes :

- Celle de CK/mer (voir pièce jointe)
- Celle de Pagayeurs marins (FPKM)
- Celle de la FFCK, en cours d'écriture, dans le même esprit que celle de CK/mer, mais qui s'adressera aux kayakistes marins tout comme à ceux de l'eau douce.

### **i) Les actions suivantes**

**Les Educateurs à l'Environnement et animateurs Nature manquent de temps et s'inscrivent dans des appels à projet qui conditionnent une partie de leur salaire. Nous pouvons leur proposer de valider un document commun aux associations kayakistes et naturalistes (CK/mer, Comité Départemental et Comité Régional de la FFCK, etc... + VivArmor, LPO, etc...).**

**Ce document commun à la Bretagne comprendrait :**

- le repérage des sites sensibles
- les signes de dérangement et les comportements à adopter
- les impacts des kayakistes.

Il serait conçu par Jean-Marc Terrade et Yves Guilbaud qui pourraient s'inspirer de documents existants (exemple : les mammifères marins dans le Saint Laurent).

Le document aurait la forme d'un livret de 8 pages (deux feuillets A4 pliés en deux).

Pour le financer, une demande de subvention pourrait être adressée aux Conseils Généraux et au Conseil Régional par une association bretonne (CK/mer est une association nationale) ; ce pourrait être un club breton adhérent à CK/mer ou le comité Régional de Bretagne de la FFCK.

## CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT

*Charte co-écrite par des acteurs environnementaux et/ou des kayakistes de mer, adoptée par CK/mer, le réseau des Points kayaks de Mer et le Comité Régional de Canoë-Kayak de Bretagne.*

Soyez courtois en tout temps et respectez les autres usagers. Proposez votre aide à toute personne qui semble en difficulté. Saluez les autres navigateurs, c'est une vieille tradition du monde maritime !

Renseignez-vous et respectez les règlements en vigueur ainsi que la propriété privée. Préparez votre sortie en prenant connaissance des règles en vigueur sur les sites que vous souhaitez fréquenter. Contactez pour cela les associations et les gestionnaires d'espaces naturels qui sauront vous renseigner.

Ne campez jamais sur les îles de moins de 60 mètres de diamètre ou sur celles qui abritent des colonies d'oiseaux ou de phoques surtout en période de reproduction de mars à fin août. A terre, évitez les aires de nidification et les zones de reproduction des phoques.

Choisissez avec soin un secteur pour bivouaquer. Ne laissez pas votre tente plantée plus d'une nuit afin de limiter son impact sur la flore et la faune et réduire l'incitation au camping sauvage.

Ne lavez rien directement dans le plan d'eau. Le lavage se fait toujours à terre avec un savon biodégradable. De cette façon, le sol joue complètement son rôle de filtre.

Rapportez tous vos déchets et assurez-vous, en quittant le site de bivouac, de ne laisser aucune trace de votre visite sur un espace fragile et sensible (particulièrement sur la végétation). Gérez vos propres déchets. Ne laissez jamais rien sur les îles, fussent-elles habitées.

En tout temps, évitez les feux ouverts.

Évitez de vous approcher à moins de 100 m des animaux. Ne jamais toucher un mammifère marin même si l'animal s'approche volontairement, ceci pour des raisons sanitaires et de sécurité.

Réduisez bruit et vitesse à proximité des animaux. Ne jamais les encercler ou les poursuivre. Respectez autant que faire se peut le même cap, définissez à l'avance pendant la préparation de votre sortie les passes que vous allez emprunter, ne pointez pas votre étrave en direction des animaux. Gardez une attitude de passage pour limiter le dérangement.

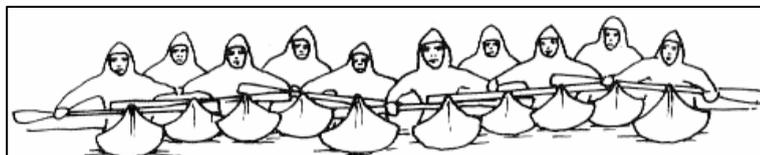
Eloignez-vous si vous détectez des signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés (cris prolongés, piqués, manœuvres de diversion). Sauts désordonnés pour les dauphins.

Les espaces littoraux sont des zones sensibles aux dégradations. Évitez les comportements qui les mettent en danger.

En cas d'observation naturaliste faunistique et floristique peu courantes, de problèmes environnementaux importants ou plus simplement de questionnements liés à notre environnement, rapprochez-vous d'associations spécialisées ou des gestionnaires. Vous participerez ainsi à la connaissance de l'environnement naturel.

Dans le doute, abstenez-vous !

**Faites connaître ce code d'éthique.**



# A PROPOS DES ORGANISATEURS

## **Jean-Marc TERRADE**

88 route du Bourg, Trégastel, 22730. Tél 02 96 23 88 85. [a.cyann@wanadoo.fr](mailto:a.cyann@wanadoo.fr)

### EDUCATION ENVIRONNEMENT et ACTIVITES NAUTIQUES

#### **Chargé du développement de l'activité Canoë/kayak et de l'Education à l'Environnement**

Depuis déc. 2006 pour le **Centre Nautique municipal de Port Blanc** 22730 Penvenan,  
De 2004 à 2006 pour une **Maison nature du CG des Côtes d'Armor**,

#### **Création d'un centre permanent d'éducation à l'environnement et base de plein air**

De 1989 à 2003 Directeur pédagogique, Guide animateur nature et éducateur sportif du **Centre permanent d'éducation à l'environnement BON VENT** 29250 Santec

#### **Participation au développement de l'EEDD dans les sports de nature :**

##### **1. Administrateur du REEB Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne.**

###### **Pilote de la Commission EE et APPN**

- Comité d'organisation des rencontres régionales de l'éducation à l'environnement et activités sportives de nature (Crozon 2004) et de l'éducation à l'environnement en mutation (Penvenan 2008)
  - Organisation des journées d'échange ERE et APPN à destination des cadres techniques et formateurs des sports de pleine nature.
  - Rédaction du volet sport du Plan régional d'action de l'éducation à l'environnement
  - Représentant de l'éducation à l'environnement au sein du groupe de travail du CRER/CROS Bretagne.
- Conception d'outils et d'actions de sensibilisation aux problématiques environnementales à destination des pratiquants d'activités nautiques

##### **2. Pilote environnement et formation du réseau point kayak mer point canoë nature (CRBCK)**

Analyse des sites de pratiques, rédaction de projets de développement à dimension environnementale, conseil.

##### **3. Membre de la commission technique du réseau Nautisme en Bretagne**

#### **Diplômes :**

##### **1. Environnement**

- BEATEP guide animateur nature
- Licence Pro nautisme et développement durable en cours

##### **2. Nautiques**

- BEES canoë kayak qualification mer
- BEES activité physique pour tous (BEESAPT).
- Moniteur de char à voile

---

## **Yves GUILBAUD**

5 rue de Kericun, 22860 Plourivo. Tél. 02 96 22 04 18.

#### **Formation :**

- Diplôme de Directeur d'équipements socio-culturels.
- BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)
- Moniteur fédéral FFCK : Eaux-vives et Mer.
- BE (Brevet d'Etat) plein air options : spéléo, escalade, canoë-kayak, randonnée.
- BE (Brevet d'Etat) instructeur de plein air.
- Formations techniques de ski de fond.

#### **Expérience professionnelle :**

Directeur de MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Dans ce cadre :

- Création d'un secteur APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) adultes et jeunes pendant 20 ans.
- Coordinateur d'une équipe de cinq personnes sur APPN.
- Transformation d'une ferme abandonnée du Jura en refuge de ski de fond et randonnée à pied.
- Premier stage d'APPN concernant le milieu naturel avec association d'éducation à l'environnement particulièrement sur le thème de l'eau douce et de la rivière.
- Expert en formation BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport) pour les « Francas » (association d'éducation populaire).
- Accompagnateur de randonnées nordiques à ski de fond (Jura, Vercors).

# ANNEXE

## Articles récents parus dans le bulletin CK/mer sur les questions environnementales

### n° 108

- « Droit d'escale », Yves Guilbaud, n° 108, p. 11 à 13 (déc. 2005).
- « Des nouvelles du Québec : sentiers maritimes, sites internet », Guy Lecointre, n° 108, p. 14 (déc. 2005).
- « Un pavé dans l'herbe (Peuple Nomade) », Yann Lemoine, n° 108, p. 49 à 50 (déc. 2005).
- « Requin pèlerin - articles CK/mer déjà parus », n° 108, p. 50 (déc. 2005).
- « Adopter un îlot, une idée à suivre », Loïck Bourdon, n° 108, p. 51 à 52 (déc. 2005).

### n° 109

- « WE ornithologie -navigation, Bretagne Vivante-CK/mer, 10 et 11-06-06 », Guy Lecointre, n° 109, p. 12 (avril 2006).
- « Kayak et nature - Article Almanach du Marin Breton - Bretagne Vivante SEPNEB », Guy Lecointre, n° 109, p. 35 à 39 (avril 2006).

### n° 110

- « Un chien de mer pas ordinaire en Rance », Alexandre Crépin, n° 110, p. 40 à 41 (juin 2006).

### n° 111

- « Activités de pleine nature et gestion de l'environnement », Yves Guilbaud, n° 111, p. 24 à 26 (oct. 2006).
- « Billet d'humeur », Patrick Lemoine, n° 111, p. 27 (oct. 2006).
- « Accès et bivouac dans les Iles Chausey », Guy Lecointre, n° 111, p. 28 à 29 (oct. 2006).
- « Le Domaine Public Maritime (DPM) », Guy Lecointre, n° 111, p. 29 (oct. 2006).
- « Accès et bivouac dans l'archipel de Molène (propos de Jean-Yves Le Gall) », Guy Lecointre, n° 111, p. 30 (oct. 2006).
- « Le SMVM du Golfe du Morbihan 2006 », Jean-Marc Terrade, Guy Lecointre, n° 111, p. 31 (oct. 2006).
- « Petit aperçu naturaliste en Oman vu du kayak », Nathalie Guen, n° 111, p. 35 (oct. 2006).

### n° 112

- « AST Kayak et Protection de l'environnement », Jean-Pierre Lesage, n° 112, p. 40 à 41 (fév. 2007).
- « Les kayakistes marins de la Côte d'Emeraude à l'abordage de plages pas toujours très propres », Jean-Pol Buf, n° 112, p. 41 (fév. 2007).
- « Règles d'une bonne pratique du bivouac en randonnée en kayak de mer », Georges Colléter, n° 112, p. 43 à 44 (fév. 2007).
- « Un forum pour l'avenir du littoral breton », Alain Hémeury, n° 112, p. 45 (fév. 2007).
- « Charte des espaces côtiers bretons, Lorient 13-01-07, forum participatif », Véronique Olivier, n° 112, p. 45 (fév. 2007).

### n° 114

- « Eloge du bivouac », Yves Guilbaud, n° 114, p. 30 (juillet 2007).
- « Mon petit passager », Yann Dodard, n° 114, p. 44 à 45 (juillet 2007).

### n° 115

- « CK/mer, travaux sur la réglementation et l'environnement : Projet de Charte des espaces côtiers bretons », Véronique Olivier, n° 115, p. 10 à 12 (oct. 2007).
- « CK/mer, travaux sur la réglementation et l'environnement : Travaux sur la réglementation », Véronique Olivier, n° 115, p. 10 à 13 (oct. 2007).

### n° 116

- « Charte des espaces côtiers bretons, entretien au Conseil Régional », Yves Guilbaud, n° 116, p. 15 à 9 (janv. 2008).

## Rencontres récentes ornithologiques CK/mer

- Guy Lecointre et Véronique Olivier ont organisé un week-end ornitho CK/mer-Bretagne Vivante avec Yann Jacob les 10 et 11 juin 2006 en Baie de Morlaix.
- Stéphane Gallerne a organisé un week-end ornitho Kraken-CK/mer-Bretagne Vivante les 10 et 11 mars 2007 à St Briac sur Mer.
- Le CKCV membre de CK/mer, en collaboration avec Bretagne Vivante, a organisé le 8 juin 2008 une sortie ornithologique d'observation des sternes de Dougall dans le Golfe du Morbihan à l'intention de ses membres et de ceux de CK/mer. Sortie organisée par Jean David et Jérôme Le Ray.

**Le kayak de mer et les espaces naturels marins : propositions avancées par CK/mer (travaux 2006-2007 réalisés autour de la consultation organisée par le Conseil Régional de Bretagne sur la « Charte des espaces côtiers bretons »)**

Le Conseil Régional de Bretagne a lancé en 2006 une large consultation pour l'élaboration d'un projet de Charte des espaces côtiers bretons. CK/mer a participé à cette réflexion par sa présence aux forums de Pleumeur-Bodou (déc. 2006) et de Lorient (janvier 2007), et par des contacts ponctuels avec Stéphane Pennanguer coordinateur sur ce projet, pour parler des pratiques kayakistes : randonnée, bivouac, accès à l'eau, environnement...

Cette charte est consultable sur le site de la Région Bretagne "Une charte des espaces côtiers"

<http://www.labretagneetlamer.fr/> ou au lien direct <http://www.labretagneetlamer.fr/?q=charte>

Véronique Olivier, présidente de CK/mer en 2006-2007, a initié et coordonné le travail de réflexion autour de ce projet pour CK/mer. **Vous trouverez, ci-dessous, une synthèse des travaux de l'association publiés dans le bulletin n° 115, octobre 2007, pages 10 à 13.**

### **Propositions avancées par CK/mer**

L'esprit de ces propositions est de faire que les kayakistes de mer puissent naviguer en sécurité dans le respect de l'environnement et des autres acteurs de la mer et du littoral.

#### **1 – Contexte de la pratique du kayak de mer**

Dans le cadre de nos pratiques, nous sommes amenés à embarquer et débarquer, et nous arrêter sur les côtes pour nous reposer, nous restaurer et dormir. Nos arrêts se font surtout sur le Domaine Public Maritime (DPM).

Certaines zones sont classées en réserve, d'autres sont privées. Les kayakistes de mer de par leur pratique proche de la nature sont dans leur très large majorité sensibles à la protection de l'environnement et au respect des autres usagers de ces espaces maritimes.

Malgré les précautions prises, certaines conditions météo, des incidents techniques, des blessures ou divers imprévus, peuvent nous obliger à débarquer en urgence. Comme pour tous les navigateurs, l'accès des côtes de jour comme de nuit peut être un besoin vital.

#### **2 – Règles à observer pour naviguer en sécurité et dans le respect de l'environnement**

##### **Sécurité**

1. Ayez un matériel adapté et en bon état.
2. Habillez-vous et emportez des vêtements en prévision de possible changements de temps.
3. Ayez un équipement personnel conforme à la réglementation en vigueur et complété si nécessaire.
4. Etablissez un plan de navigation (itinéraire, distance, temps). Prévoyez des solutions de réchappe.
5. Avant de partir, consultez la météo par : tél., internet, radio, capitaineries,...
6. Informez vous des risques particuliers à votre zone de navigation (marées, courants, vents, zones protégées ou interdites, chenaux de navigation,...)
7. Respectez les règles de priorité et les autres usagers de la mer. Soyez courtois.
8. Observez l'évolution de la météo et de l'état de la mer.
9. De préférence, naviguez à plusieurs et ayez une conscience de sécurité collective.
10. Participez à la solidarité maritime dans la mesure de vos moyens.
11. N'oubliez pas que la première sécurité en mer est de faire de bons choix de navigation.
12. Ne surestimez pas vos compétences. Apprenez à vous auto-évaluer.

##### **Environnement**

13. Respectez la réglementation. De nombreuses colonies d'oiseaux de mer sont protégées. Elles sont signalées sur les cartes marines. Sur place, des panneaux ou des bouées indiquent l'existence d'une réserve. En général, les périodes de restriction de débarquement, voire d'approche en cas de balisage maritime, s'étalent du 15 mars au 31 août. Les zones interdites peuvent être la terre, l'estran, et un espace maritime de plusieurs centaines de mètres autour d'une île.
14. Contactez, si nécessaire, les gestionnaires des espaces naturels.
15. Un kayak peut déranger plus les oiseaux qu'un bateau à moteur. Le silence et la surprise sont les modes opératoires de leurs prédateurs. L'effet de surprise peut les amener à décoller et à laisser leurs couvées ou poussins exposés au soleil ou à la merci de prédateurs.
16. Observez les animaux à distance. Evitez les brusques changements de direction. Ne jamais les encercler ou les poursuivre. Eloignez-vous si vous remarquez des signes de nervosité chez les animaux observés.
17. Pêche : respectez la législation en vigueur (tailles, quantités, lieux, conditions de pêche,...).
18. Montez un campement qui aura un minimum d'impact sur l'environnement. Laissez le moins de trace possible.

19. Si vous faites un feu de bivouac, utilisez les emplacements qui ont déjà servi ou privilégiez la zone soumise à la marée. Faites des feux de petite taille. Arrosez le feu ou étouffez-le avec du sable avant de partir.
20. Les déchets : remportez tout ce que vous avez apporté.

### 3 – Propositions pour les haltes de nuit

- Les abris sont montés sur le Domaine Public Maritime.
- Les abris peuvent être : un sursac, un auvent, ou une petite tente où on ne peut se tenir debout.
- Éviter le montage des abris dans la journée sauf nécessité particulière (pluie ou vent violent, personne blessée...). Nous conseillons de monter l'abri entre le coucher du soleil et le lever du soleil. En général, l'abri pourra être monté vers 20 h et démonté au plus tard vers 9 h du matin.

---

### Contacts CK/mer :

Hervé Bouché (président), 12 la Gesvais, 22490 Plouer sur Rance. Tél. 06 60 45 96 73 / 02 96 86 84 64. E-mail : [hbouche@laposte.net](mailto:hbouche@laposte.net)

Yves Guilbaud (vice-président), 5 rue de Kericun 22860 Plourivo. Tél. 02 96 22 04 18.

Véronique Olivier (secrétaire), 13 square René Coty 35000 Rennes. Tél. 02 99 54 01 23 / 06 24 41 38 72. E-mail : [guyvero2@conduite.com](mailto:guyvero2@conduite.com)

Anne Mallard B (trésorière), 8 rue du Portail 35132 Vezin Le Coquet. Tél. 02 99 64 74 43 / 06 18 14 30 05. E-mail : [pascanne@aliceadsl.fr](mailto:pascanne@aliceadsl.fr)

CK/mer (Connaissance du kayak de mer) [www.ckmer.org](http://www.ckmer.org)



Dessin Philippe Bret